

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2024

Délibération n°2024-37

Thème: FINANCES 6

Objet : Demandes de subvention pour l'événement « Forca'run »

REÇU A LA SOUS PRÉPECTURE DE FORCALQUIER

- 4 OCT. 2024
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf du mois de septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 13 septembre 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice: 29 Membres présents: 18 Pouvoirs: 11 Suffrages exprimés: 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint; Thomas CHERBAKOW, adjoint; Sylvie SAMBAIN, adjointe; Charlotte SOULARD, adjointe; Sandrine LEBRE, adjointe; Jean-Pierre GEORGE, adjoint: Jacqueline VILLANI, municipale; conseillère municipal; Didier MOREL, conseiller conseillère municipale; Aurélie ANNEQUIN, Gérard PETEY, conseiller municipal; Elodie OLIVER, conseillère municipale; Fabien JOURDAN, conseiller municipal: Jérémie DENIER, municipal: conseiller Danièle KLINGLER, conseillère municipale; Lisa MARCEL, conseillère municipale; Jean-Michel GRES, conseiller municipal; Alix POINSO, conseillère municipale.

Étaient représentés :

Mme Caroline MASPER, adjointe donne procuration à M. Jean-Pierre GEORGE
Mme Karima COEURET, adjointe donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN
Mme Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale donne procuration à M. Didier MOREL
M. Michel CHAPUIS, conseiller municipal donne procuration à Mme Jacqueline VILLANI
M. Michel DALMASSO, conseiller municipal donne procuration à M. Fabien JOURDAN
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Thomas CHERBAKOW
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
Mme Lorraine PRUNET, conseillère municipale donne procuration à Mme Danièle KLINGLER
M. Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal donne procuration à Mme Alix POINSO
M. Charles DANNAUD, conseiller municipal donne procuration à M. Jean-Michel GRES

Absents excusés:

Caroline MASPER, Karima COEURET, Francine GIAY-CHECA, Michel CHAPUIS, Michel DALMASSO, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Lorraine PRUNET, Geoffroy GONZALEZ, Charles DANNAUD.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délibération n°2024-37 page 1 sur 2

VU le Code Général des Collectivités Territoriales;

CONSIDERANT la politique sportive menée par la commune ;

CONSIDERANT que la municipalité souhaite faire perdurer et développer les actions à caractère sportif;

CONSIDERANT le plan de financement prévisionnel de l'opération :

PLAN DE FINANCEMENT Evénement Forcarun				
Objet	Montant € TTC	Financement	Montant € TTC	%
Location d'obstacles	10 575 €	Conseil Régional Sud	10 000 €	69 %
Fournitures	2 000 €	Conseil Départemental 04	1 575 €	11 %
Prestataires	2 000 €	Auto-financement	3 000 €	20 %
TOTAL TTC	14 575 €	TOTAL TTC	14 575 €	100 %

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE:

- D'adopter le plan de financement ci-dessus détaillé pour un montant global prévisionnel de 14 575 €;
- De solliciter les financements indiqués dans le plan de financement ainsi que toutes autres contributions complémentaires susceptibles de s'y rajouter dans le respect de l'enveloppe globale subventionnée;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision, et pour les élus ayant reçu délégation à signer, au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR: 29 CONTRE: 0

ABSTENTIONS: 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits, POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire, David GEHANT



Acte publié le : 0 4 OCT. 2024